

**Ville de CROZON**

**TARIFS COMMUNAUX (à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2015)**

**BUDGET ASSAINISSEMENT**

**Non Collectif ( SPANC)**

	<b>2015</b>
<b>Intitulé</b>	<b>PU HT €</b>
Contrôle des dispositifs neufs ou réhabilités- <b>Contrôle de conception</b>	30,6
Contrôle des dispositifs neufs ou réhabilités- <b>Contrôle de réalisation</b>	61,2
Contre-visite des dispositifs neufs ou réhabilités	30,6
Contrôle des dispositifs dans le cadre d'une cession immobilière	142,8
Contre- visite dans le cadre d'une cession immobilière	30,6
Contôle des dispositifs existants (1 <sup>ière</sup> visite)	51
Vérification de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages	51
Pénalités annuelle pour refus de contrôle	500